



Demande d'un extrait d'acte de confirmation

L'Évêché de Nancy est habilité à délivrer des extraits d'actes de baptême et de confirmation. Ceux-ci sont des actes privés qui ont un caractère confidentiel. Ils ne peuvent être délivrés que par voie postale à la personne qui a reçu le sacrement (aux parents, pour un enfant mineur) ou à la paroisse qui en a besoin pour la préparation d'un sacrement.

Merci d'accompagner toute demande d'une **copie du passeport ou de la carte nationale d'identité** de la personne concernée. Pour l'envoi du document, merci de **joindre une enveloppe timbrée** à l'adresse de la personne concernée [le ou la confirmé(e)].

Après avoir complété les rubriques ci-dessous, merci de retourner votre demande à l'adresse suivante :

**Service des actes de catholicité
Évêché de Nancy - BP 40260 - 54005 Nancy Cedex**

Nom

Prénom(s)

Né(e) le à

fils - fille (*raier une des 2 mentions*)

de **M.**

et de **Mme**

Confirmé(e) le à

Motif de la présente demande et date de la célébration

.....

Votre adresse actuelle

Téléphone/...../...../...../.....